

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Les sous-officiers de l'armée de l'Air attendent la relève



Une trentaine de sous-officiers de l'armée de l'Air étaient présents pour leur traditionnelle assemblée générale, laquelle s'est tenue en mairie sanchéenne.

Samedi, c'est en terre sanchéenne que l'association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'Air et de l'Espace, section Vosges, a tenu son assemblée générale en présence du premier adjoint et d'une trentaine de personnes. Menée par le président Roland Didier, cette assemblée générale a permis de dresser le bilan d'une année qui a vu l'association être présente sur treize cérémonies mémorielles nationales et sur quinze autres, organisées par des municipalités.

Du côté des objectifs, ceux-ci ne changent pas avec le développement des relations entre l'armée et la nation, l'entretien du devoir de mémoire, l'aide à la reconversion, l'organisation et l'enseignement des cours pouvant amener la jeunesse à se présenter au brevet d'initiation aéronautique, cependant que bien d'autres buts sont inscrits dans les statuts de l'association.

Cependant, une petite ombre pointe à l'horizon avec la baisse des effectifs et surtout l'absence de renouvellement des adhérents. Certes, lors de cette assemblée, deux recrues ont été enregistrées, cependant que les effectifs sont en baisse de deux unités.

• « Notre association est vieillissante »

Aujourd'hui, ils ne sont plus que quarante-six membres avec une moyenne d'âge de 77 ans et demi. De quoi inquiéter quelque peu le bureau, le président rappelant que le plus âgé est centenaire et le plus jeune ayant 65 ans. En conclusion, Roland Didier déplorait que « notre association est vieillissante et la relève n'arrive pas ! ».

Suite à cette assemblée générale, des remises de médailles ont eu lieu avec l'or pour Danièle Mougine, Jean-Paul Minaux recevant la médaille de bronze de la confédération des sous-

officiers et officiers mariniers français, alors que l'insigne et le diplôme étaient remis à Jacques Grandadam pour dix années en tant que porte-drapeau.